

Le cabinet Réucirs, spécialisé dans le conseil CIR-CII

Référencé par le Médiateur des Entreprises, recherche :

Consultant(e) R&D Innovation - Rédacteur(trice) scientifique en CIR/CII confirmé(e)

► Profil :

- Formation : Physique / Chimie / Procédés industriels ;
- Niveau : Bac+5 / Bac+8 ;
- Domaines d'expertise : Agroalimentaire / Chimie organique / Informatique industrielle / Procédés industriels spéciaux / Instrumentation scientifique / Robotique ;
- Savoir-faire : Excellentes capacités rédactionnelles / Esprit de synthèse / Gestion de projets / Analyse de l'état de l'art / Audit de travaux intellectuels et opérationnels / Connaissances en fiscalité CIR-CII / Notions sur la doctrine fiscale du CIR ;
- Savoir-être : Communication / Écoute client / Suivi et gestion assidue des affaires ;
- Expérience dans le domaine du CIR-CII : 5 ans minimum.

► Mission :

- Accompagner les clients composant un portefeuille d'une dizaine d'acteurs de taille TPE à ETI tout au long de leurs activités de recherche et d'innovation ; Auditer leurs travaux, les qualifier au regard des dispositifs fiscaux CIR et CII à l'aide d'outils de mesure, le conseiller dans leurs démarches, leur apporter la pédagogie nécessaire à la mise en place des bonnes pratiques ;
- Valoriser les activités des entreprises clientes en déployant un process interne rigoureux décliné en trois volets : fiscal, social, scientifique et technique ;
- Rédiger avec soin et rigueur les dossiers scientifiques et techniques ;
- Participer à l'élaboration des éléments déclaratifs ;
- Assurer une relation client proche, bienveillante et efficace.

► Conditions et Avantages :

- Statut cadre au forfait 218 jours en contrat à durée indéterminée ;
- Fonction exercée intégralement en télétravail ;
- Temps partiel envisageable ;
- Rémunération selon profil ;
- Carte Repas Swile ;
- PEE abondé par l'entreprise ;
- Primes : Partage de la valeur / Intéressement / Apport d'affaires.

► Environnement :

- Clientèle diversifiée : secteur d'activité / localisation / taille d'entreprise ;
- Travail en autonomie entouré d'une petite équipe solidaire et participative ;
- Traitement et partage collégial des problématiques particulières ;
- Meeting collégial hebdomadaire en visioconférence.

22 avril 2025